

Paris, le 7 mars 2022

Présidentielles 2022 : des propositions concrètes pour concilier écologie et économie.

Dans le cadre des élections présidentielles et législatives à venir, la FNADE, qui représente l'ensemble de la filière déchets, propose aux candidats des mesures concrètes pour produire avec nos déchets des matières et de l'énergie renouvelables, œuvrer à la décarbonation et consolider ainsi la souveraineté économique nationale, l'industrie et l'emploi en France.

Alors que les questions environnementales et climatiques s'inscrivent désormais dans les préoccupations majeures des citoyens français, quelle place est faite à ces problématiques urgentes dans les différents programmes ? s'interroge la FNADE (Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement). Pour donner une réelle impulsion à ces sujets, la fédération a fait parvenir aux candidats une feuille de route rassemblant des mesures concrètes.

Il s'agit de dialoguer, de contribuer aux débats, en s'appuyant sur l'expérience reconnue des entreprises de la filière des déchets, qui collectent les déchets des ménages et des entreprises et délivrent quotidiennement des matières premières de recyclage, des fertilisants issus du recyclage organique pour les sols et de l'énergie verte.

Comme d'autres parties prenantes mobilisées sur ces questions, les entreprises engagées en faveur de l'économie circulaire, souhaitent apporter leur vision industrielle pour montrer que concilier écologie et économie est un impératif pour réussir la transition écologique.

Les propositions de la FNADE contribuent à trois objectifs majeurs :

- **Préserver les ressources et consolider la souveraineté nationale**
- **Contribuer à la décarbonation de l'industrie et des territoires**
- **Développer l'industrie et l'emploi en France**

Le recyclage, matière ou organique, et la valorisation énergétique des déchets sont des atouts à développer pour éviter des importations de matières vierges et de ressources fossiles. Nos propositions visent donc à développer l'utilisation :

- de matières recyclées en substitution de matières vierges
- de fertilisants issus du recyclage organique en substitution d'engrais
- d'énergie verte issue de déchets en substitution de combustibles fossiles.

Les objectifs de recyclage et de valorisation des déchets fixés pour la France sont ambitieux. Pour contribuer à l'atteinte de ces objectifs, la FNADE appelle à développer en amont la collecte sélective des déchets recyclables et des biodéchets au niveau des entreprises et des ménages pour mobiliser la ressource, et également à développer en aval l'utilisation des matières recyclées et de l'énergie verte produite pour offrir des débouchés à la hauteur de ces objectifs. Agir en amont et en aval, sur l'ensemble de la chaîne est indispensable.

Le recyclage matière et organique constitue un levier important pour éviter des émissions de GES (Gaz à Effet de Serre). Il permet de réduire les émissions générées par les secteurs de l'industrie, de l'agriculture.

De plus, la valorisation organique des déchets est un moyen de lutter contre l'appauvrissement des sols avec des fertilisants qui stimulent l'activité biologique naturelle. Elle apporte aussi une contribution à la lutte contre le dérèglement climatique à travers la séquestration du carbone.

Pour les déchets non recyclables, encore nombreux aujourd'hui, la valorisation énergétique constitue une solution qui permet de produire de la chaleur, de la vapeur et de l'électricité. Cette valorisation de nos déchets constitue un potentiel important de production d'une énergie locale, bas carbone qui est un levier pour maintenir des activités industrielles au sein des territoires, dans un contexte de renchérissement des prix de l'énergie.

Fabrice Rossignol, Président de la FNADE, souligne : « Notre engagement en faveur de l'environnement et dans la lutte contre le dérèglement climatique se concrétise tous les jours au sein des entreprises que nous représentons. Les élections présidentielles et législatives sont l'opportunité d'agir plus en amont, en intégrant l'économie circulaire comme un atout pour notre pays et non comme un frein à son développement. Et l'urgence climatique nous rappelle que c'est maintenant qu'il faut agir, et s'inscrire résolument dans une économie bas-carbone ».

L'ensemble des propositions est disponible sur le site web de la FNADE : <https://www.fnade.org/fr>

La FNADE, Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement, est l'organisation professionnelle représentative de l'ensemble de la filière déchets. Avec 247 entreprises privées adhérentes qui exercent dans le domaine de la gestion des déchets, elle représente 48 940 salariés en France. 9,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 894 millions d'euros d'investissement. Elle est membre de la Fédération Européenne des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FEAD).

Contact presse : Martine SAVARY 06 64 25 66 59 martine@geckotom.com